



Conseil d'Etablissement
Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
SIVOM des Trois Vallées
Compte-rendu

Date : 3 juillet 2025 – 18h/20h

Lieu : Château de Bellemaist – Mondeville

PJ : Diaporama diffusé

Présent(e)s : Hélène BURGAT (Présidente du SIVOM), Marc POTTIER (Vice-président Culture du SIVOM), Victoria DUCRET-POTTIEZ (Conseillère Musique – DRAC Normandie), Florentin MOREL (Directeur du CRI), Fanny LE ROY (Représentante des enseignants), Louis GIROD (représentant des enseignants), Axel Nour KIFOULA (représentant des élèves et parents d'élèves), Marie VAILLAND (représentante des élèves et parents d'élèves).

Excusée : Sylvie HEE (DGS)

Mots d'introduction de la Présidente précisant l'importance de cette instance, s'apparentant à un conseil d'école, permettant des échanges privilégiés avec l'ensemble des acteurs du Conservatoire (élus, élèves, parents d'élèves et membres de l'équipe administrative et pédagogique).

I. Bilan 2024-2025

Bilan des dispositifs pérennisés ou créés durant l'année 2024-2025 :

Offre pédagogique :

- Pérennisation de l'Atelier Jazz/musiques improvisées et de l'ensemble de flûtes traversières.
- Tenue d'ateliers Hip Hop (un assuré par Pauline Larvor à destination des élèves avancés de danse, et un atelier inclusif en partenariat avec l'ESAT de Giberville et la Renaissance).

Amélioration du service et de son fonctionnement :

- Création des Conseils d'Etablissement (en novembre 2024) et Pédagogique (en mars 2025).
- Une communication publique plus fluide des actions du conservatoire, travail étroit avec les services culturels et communication des communes.
- Création d'une association d'élèves et parents d'élèves : La Sol Danse

Education Artistique et Culturelle :

- Création d'un cycle de sensibilisation à la danse Jazz en centre de loisirs :
 - o Intervention d'une heure par une des enseignantes du Conservatoire
 - o Une quinzaine d'enfants participants de l'Accueil de Loisirs de Mondeville.

- Interventions sur une période scolaire le mercredi après-midi.
- Bilan très positif et reconduction sur l'année 2025-2026.

Un rapport d'activité détaillé 2024-2025 sera communiqué en commission Culture à la rentrée, une fois l'année clôturée.

II. Inscriptions et Portes ouvertes

Ouverture des inscriptions : 24 mai 2025 – via un formulaire en ligne et l'espace famille (Extranet du Conservatoire).

Portes ouvertes : 24 mai 2025 – 13h30-17h30

- Bilan positif
- Une bonne fréquentation
- Première année où les portes ouvertes sont organisées sur les deux sites en même temps, permettant à la danse et la musique d'être représentées simultanément (les années précédentes, les portes ouvertes danse avaient lieu le matin).
- Programme de mini-concerts, répétitions publiques, et rencontres danse.

Premiers retours sur les inscriptions (au 2 juillet 2025)

- **Réinscriptions** : 324 réinscrits (322 en septembre 2024)
Remarque : des réinscriptions sont encore à venir, un bilan positif au vu des effectifs globaux.
- **Inscriptions** : 96 demandes d'inscriptions (106 en septembre 2024)
 - 43 demandes d'inscriptions enregistrées sur le week-end des portes ouvertes (22 en 2024 à la même date).
- **Ouverture du dispositif Eclats de Danse à la rentrée 2025-2026** : 18 élèves positionnés en cette fin d'année scolaire.

III. Evènements de la rentrée 2025-2026

Semaine de rentrée :

- 1^{er} septembre 2025 : Réunion pédagogique de rentrée (10h-12h)
- 2 septembre 2025 : journée de formation d'équipe autour de la Gestion de la tension dans sa pratique pédagogique.
 - Formation coorganisée avec C3-Le Cube (Douvres la Délivrande) et l'école de musique de la CC Vallée de l'Orne et de l'Odon (conventionnement en cours).
 - Formatrice : Sylvie Reynaert
 - Sur la base du volontariat
- 3 septembre (15h) et 5 septembre (19h) : Réunions d'information et de présentation des activités du conservatoire aux parents d'élèves (coanimées avec Mme Burgat).
- Reprise des cours la semaine du 8 septembre.

Premier projet de l'année 2025-2026 : Journées Européennes du Patrimoine 2025 – Résonnances

- Collaboration CRI / Micro-folie de Colombelles
- Samedi 20 septembre 10h-11h : séance de médiation autour du Jazz (mise en parallèle d'œuvres du musée numérique avec des illustrations musicales interprétées par l'atelier Jazz du Conservatoire) ;
- La matinée se poursuivra avec une randonnée découverte du conservatoire (visite des deux sites et point historique).

IV. Mécénat

Suite à l'avis favorable de la DGFIP sur l'éligibilité des projets du Conservatoire au recours au Mécénat Culturel, une première action de prise de contact avec les chefs d'entreprises du territoire a été organisée le 12 juin 2025 (sous forme de petit déjeuner).

Bilan :

- 4 participants
- Chaque entreprise a manifesté son intérêt et son souhait de soutenir le conservatoire selon ses possibilités (mécénat financier, en compétence ou en nature).
- Un deuxième petit déjeuner sera organisé en octobre pour maintenir une dynamique ;
 - o Mme Burgat mentionne l'importance de relayer l'information et la présence des élus à ce second évènement.

Le site internet du conservatoire a également été mis à jour, une page spécifique au mécénat a été créée.

Suggestions et remarques :

- Communication à l'ensemble des familles du Conservatoire à la rentrée. Certaines familles avaient manifesté leur intérêt pour soutenir le conservatoire il y a quelques années, avant le lancement de la démarche de mécénat.

V. Partenariat avec le Conservatoire et Orchestre de Caen

Depuis la rentrée 2024-2025, un partenariat entre le Conservatoire du SIVOM des 3 Vallées et le Conservatoire et Orchestre de Caen est en expérimentation autour de deux grands axes :

- Axe 1 : la participation d'une des intervenantes en milieu scolaire du SIVOM à la préparation des classes (des écoles du territoire) à la préparation du cycle découverte de l'Orchestre de Caen.
- Axe 2 : inclusion du Conservatoire du SIVOM des Trois Vallées comme structure partenaire du dispositif DEMOS Caen la Mer.
 - o Accueil d'ateliers au sein des locaux du CRI du SIVOM des 3 Vallées (Violoncelle, année 2024-2025)
 - o Prêt de matériel
 - o Accueil évènementiel

Il est donc proposé la rédaction et la signature d'une convention triennale de partenariat entre les deux structures pour pérenniser les actions sur les 3 prochaines années.

Remarques :

- Mme D.-Pottiez : Est-il proposé des passerelles entre DEMOS et le CRI du SIVOM ? oui nous adaptons le cursus et réfléchissons pour la rentrée 2025-2026 à un système de parcours adapté pour un an (cependant nous n'avons pas de demande d'inscription). Ce travail sera à anticiper sur les éditions suivantes.
- M. Pottier précise que pour les colombellois, une aide de la mairie est envisageable pour les familles nécessitant un accompagnement financier.
- Mention du cas d'un élève de l'école Langevin de Mondeville, ayant participé à la Semaine découverte Musique et Danse et souhaitant faire de la danse, dont la situation familiale reste délicate : Un accompagnement de la famille par la direction du Conservatoire est en cours de mise en place afin de permettre l'inscription de l'enfant en classe de danse à la rentrée 2025-2026.

VI. Renouvellement de classement

Après un an de constitution, le dossier de demande de renouvellement de classement est en cours de finalisation et sera déposé auprès des services de l'Etat mi-juillet 2025 pour une instruction dans l'objectif d'un renouvellement en novembre 2025.

Présentation de l'ensemble des préconisations du Rapport SIE 2017 et des évolutions ayant eu lieu ou en cours en 2025.

[diaporama diffusé en annexe]

Remarques :

- Mme D.-Pottiez : Dans la partie consacrée au développement des actions d'Education Artistique et Culturelle, il peut être ajouté une mention de la pérennisation du partenariat avec le Conservatoire et Orchestre de Caen sur le dispositif DEMOS (2^e édition).
- Mme Burgat : Convention en cours d'élaboration entre Mondeville et l'Opéra Orchestre Normandie Rouen, il faut travailler sur les relations avec le Conservatoire du SIVOM des trois vallées.
- Discussion autour des méthodes d'apprentissage de la musique en Finlande : Mme Burgat partage son expérience d'un projet ERASMUS avec un établissement scolaire finlandais où l'école de musique est attenante à l'école et placée au cœur de la pratique pédagogique (les élèves peuvent aller en cours de musique sur la pause méridienne, etc.). Ce système permet un accès facilité à la culture et à la pratique artistique.
 - Un travail autour d'un dispositif financé ERASMUS avec le Conservatoire du SIVOM pourrait être un axe d'échange culturel et de méthodes pédagogiques.

VII. Questions diverses

Bilan des actions La Sol Danse :

- Participation aux deux concerts des orchestres d'harmonie : novembre et mars 2025
- Participation aux auditions de danse en décembre 2024 : accueil positif
- Participation à la représentation du projet Printemps des poètes (classe de clarinette et classes ULIS)
- Participation à la répétition publique et au gala de danse, juin 2025 : recette quasi-nulle. Une impression des bénévoles d'être évités par le public à la sortie des représentations.

Mme Vaillant (présidente de l'association) se questionne sur les raisons de ce bilan négatif du gala de danse et de l'appropriation des activités de l'association par les usagers danse.

M. Kifoula ajoute qu'il n'y a pas vraiment de sentiment d'appartenance des élèves danseurs au Conservatoire, peut-être par la situation géographique du lieu d'enseignement.

M. Morel ajoute que le site d'enseignement de Colombelles accueille autant de musiciens (si ce n'est plus) que de danseurs du fait des répétitions des ensembles et des cours d'instruments organisés quasiment tous les jours.

Discussions autour du format et de l'organisation du Gala de Danse :

- Durée du gala : 3h
 - o Constatation : le gala est trop long (3h), un début de représentation à 17h30 (problème de la chaleur au mois de juin).
 - o Mme D. Pottiez : il faut prendre en compte les contraintes climatiques et écologiques, un gala de danse au mois de juin à 17h30, durant 3h, doit être adapté.
 - o Solutions mentionnées :
 - Un début de spectacle plus tard dans la soirée pour éviter la chaleur (à négocier avec le théâtre)
 - Réduire la durée du spectacle et peut-être prévoir un système de roulement ou de plusieurs dates.
 - Proposition des représentants des enseignants d'instaurer un projet Musique qu'un an sur deux et de prévoir une deuxième date pour la danse un an sur deux.
 - o M. Morel : peut être en parler également avec l'ensemble des familles de danse afin de recueillir les attentes des usagers en matière de spectacle de fin d'année. (réponse de l'assemblée : Travailler sur les solutions en interne d'abord et consulter les familles ensuite sur les solutions envisagées).

Fin de la séance